

Communiqué de Presse

Artisanat du bâtiment

Vers un secteur de l'artisanat plus attractif et plus compétitif

L'OGBL, en tant que syndicat majoritaire dans le secteur du bâtiment et de l'artisanat du bâtiment, en a assez des attaques incessantes du patronat de l'artisanat envers les salariés du secteur. Un moratoire de l'index pendant deux ans, ensuite le plafonnement de l'index à hauteur d'une fois et demie le salaire social minimum (SSM), la modification du panier des produits et services servant de base au calcul des tranches indiciaires ou encore un moratoire des conventions collectives et en même temps le non-ajustement du salaire social minimum (SSM) au 1^{er} janvier 2011 sont des revendications patronales provocatrices et inacceptables pour les salariés artisans et pour l'OGBL.

Un manque chronique d'attractivité

L'artisanat, premier employeur du Luxembourg, possède un potentiel de développement énorme, mais ce dernier est freiné par un manque de main d'œuvre qualifiée et une absence de jeunes voulant s'investir dans cette voie. Avec plus de postes à pourvoir que de candidats, ce fait ne peut être nié.

Le patronat doit remettre en question sa politique d'austérité étouffante et collaborer avec les syndicats afin d'attirer plus d'artisans et de motiver les jeunes à s'engager sur la voie d'une carrière dans l'artisanat. Où allons-nous trouver nos futurs électriciens, peintres, carreleurs, installateurs sanitaires et autres artisans du bâtiment, si le patronat s'entête à proposer de bas salaires sans espoir d'évolution?

Afin d'augmenter l'attractivité du secteur, il est indispensable d'améliorer les conditions de travail, de revaloriser les salaires et de créer des emplois stables par le biais des négociations de conventions collectives. La politique tarifaire est le seul instrument qui permette de garantir aux salariés une meilleure redistribution de la richesse produite.

Une amélioration des conditions de travail et de rémunération des salariés du secteur contribuera indéniablement à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur. Ce n'est certainement pas par la diminution des salaires - c-à-d la baisse du pouvoir d'achat des salariés - et la dégradation des conditions de travail que le secteur de l'artisanat gagnera en attractivité et en compétitivité!

L'OGBL dénonce les attaques du patronat contre le pouvoir d'achat des salariés

Le Syndicat Bâtiment de l'OGBL ne peut que rejeter les propositions des organisations patronales et nous les invitons à élaborer des propositions plus constructives pour le bien du secteur et de ses salariés.

La suspension de l'index ou toute modification du système d'indexation est hors de question pour l'OGBL. Faut-il rappeler que l'index n'est pas une augmentation de salaire, mais une



Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 www.ogbl.lu
email : mil.lorang@ogbl.lu

Communiqué de Presse

(suite)

simple compensation pour la dévalorisation de l'argent due à l'inflation. En d'autres termes, l'index rétablit partiellement une perte de pouvoir d'achat qui a déjà eu lieu.

Dans un secteur où les salaires sont déjà plutôt bas et les possibilités d'évolution limitées ou inexistantes, la politique tarifaire des conventions collectives permet une évolution des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Or, vouloir geler les salaires négociés et en même temps suspendre l'indexation des salaires et renoncer à l'ajustement du salaire social minimum (SSM) à l'évolution générale des salaires, revient à priver les salariés de l'artisanat de toute perspective de progression et de participation aux gains de productivité qu'ils ont eux-mêmes générés par leur travail. La vision du patronat est une vision de régression.

Devons-nous rappeler que les salaires d'embauche dans ce secteur se situent souvent au niveau du SSM? Si les revendications patronales étaient mises en œuvre, cela conduirait à rendre ces métiers encore moins attractifs.

Les propositions de l'OGBL

Afin d'améliorer les conditions de travail des salariés du secteur et de rendre les métiers de l'artisanat plus attractifs, l'OGBL propose entre autres par la voie du dialogue entre partenaires sociaux de regrouper les conventions collectives des différents métiers du parachèvement du bâtiment.

Cette initiative apporterait notamment plus d'égalité entre les métiers, mais également une amélioration des conditions de travail de tous les salariés. Ce regroupement devrait être accompagné d'une revalorisation des différents métiers afin de les rendre plus attractifs. L'unification des conventions éviterait la mise en concurrence entre les conventions des différents métiers qui est souvent pratiquée aux dépens des salariés.

Vu ces faits, l'OGBL demande que la Fédération des Artisans et les autres fédérations patronales du secteur de l'artisanat du bâtiment changent d'attitude. Il est primordial de rechercher dans ce domaine des solutions différenciées et adaptées à la situation du secteur du bâtiment et de l'artisanat du bâtiment luxembourgeois et son environnement grand-régional.

**Communiqué par le Syndicat Bâtiment, Artisanat du Bâtiment et
Constructions métalliques de l'OGBL
le 21 juin 2010**